

COMMUNE DE VALLANGOUJARD

Conseil municipal / 15 décembre

Orientations budgétaires

Le budget 2023 prendra en compte les fortes contraintes et les incertitudes sur le coût de l'énergie et l'inflation.

Les investissements prioritaires concerneront différentes parties de l'école (toitures, isolation, système de chauffage, confort phonique).

Le taux de la taxe foncière communale ne sera pas modifié (toutefois, les bases seront ajustées par l'État en rapport avec l'inflation).

Décisions

Le Conseil valide des virements de compte à compte pour solder le budget 2022 et approuve le contrat d'assurance groupe des personnels auprès du centre de gestion régional.

L'école et le Clos de l'école

Le conseil fait le point sur l'usage des nouveaux locaux. L'installation de la garderie au Clos est satisfaisante. Les enseignantes tirent profit des espaces du Clos pour faciliter l'enseignement des sciences et des arts plastiques. Les deux cours (celle de l'école et celle du clos) permettent de séparer les enfants pour les récréations en fonction de l'âge et/ou des activités. L'équipe de l'école va s'engager dans le projet de jardin pédagogique pour y développer des activités « nature » (gestion de l'eau, permaculture, jardinage, compostage, nichoirs, abris à insectes...) dans une démarche « pas à pas » impliquant les enfants.

Des délestages programmés

pourraient s'avérer nécessaires en 2023, mais seulement en semaine. Les coupures d'électricité dureront 2h (8h-10h, 11h-13h, ou 17h-19h) et seraient annoncées la veille à 17h.

L'usage du 112 (pompiers) devra être privilégié pour les urgences.

Chacun est invité à suivre l'application EcoWatt et à repérer les personnes vulnérables de son voisinage (à signaler en mairie)

L'école serait fermée pendant la coupure. La municipalité étudie l'organisation d'une garderie.

Un recensement aura lieu en janvier 2023. La participation est obligatoire. Les données confidentiellement recueillies seront traitées anonymement par l'Insee.

L'agent recenseur local est la secrétaire de mairie, Catherine DUTARTE. Elle vous présentera son habilitation officielle et vous

proposera de répondre sur Internet à l'enquête. Mais si vous préférez, elle vous remettra un questionnaire papier.

Les compteurs d'eau vont être changés par le syndicat d'eau potable afin de mettre en place un relevé automatique. Le but étant de supprimer les relevés à domicile et les estimations.

Ce dispositif permettra aussi un repérage des fuites en temps réel. Ce qui représente une sécurité très appréciable pour chaque abonné.

Les techniciens de Veolia contacteront chaque abonné pour une intervention sur rendez-vous.

Une extension des consignes de tri interviendra en 2023. Ces consignes seront communiquées par le Smirtom : tous les emballages seront acceptés dans le bac jaune. (<https://smirtomduvexin.net>)

Mairie

01 34 66 51 11

secretariat@vallangoujard.fr
<http://www.vallangoujard.fr>
illiwap Vallangoujard

Ouverture 9h-12h, 14h-16h, sauf mercredi après-midi.
Samedi matin sur RDV.

**La mairie sera fermée les lundis
26 décembre et 2 janvier.**

Agenda

✓ INFORMATIQUE SENIORS

Initiation ou perfectionnement, les ateliers reprennent en janvier tous les mardis à 14h salle J. Dréville.

✓ POTERIE-CERAMIQUE

Lena Mitsolidou, intervenante scolaire en arts plastiques, accueille au Clos de l'école tous les jeudis 19h-21h des adultes pour pratiquer la poterie-céramique. Participation financière : 10 €/h pour les Vallangoujardois 20 €/h pour les extérieurs.

✓ FORMATION BABY-SITTING

Les jeunes de 16 et plus peuvent bénéficier gratuitement d'une formation babysitting organisée par la Communauté de communes du 20 au 24 février à Auvers/Oise Stéphanie Donadei 07.85.55.79.68 rpe@sausseron-impressionnistes.fr

**La municipalité
vous souhaite
de très bonnes
fêtes de fin d'année**



CALENDRIER DES JOURS DE COLLECTE 2023

VALLANGOUJARD

janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24
D 1	Me 1	Me 1	S 1	L 1	J 1	S 1	Ma 1	V 1	D 1	Me 1	V 1	L 1
L 2	J 2	J 2	D 2	Ma 2	V 2	D 2	Me 2	S 2	L 2	J 2	S 2	Ma 2
Ma 3	V 3	V 3	L 3	Me 3	S 3	L 3	J 3	D 3	Ma 3	V 3	D 3	Me 3
Me 4	S 4	S 4	Ma 4	J 4	D 4	Ma 4	V 4	L 4	Me 4	S 4	L 4	J 4
J 5	D 5	D 5	Me 5	V 5	Ma 5	Me 5	S 5	Ma 5	J 5	D 5	Ma 5	V 5
V 6	L 6	L 6	J 6	S 6	Me 6	V 6	D 6	Me 6	V 6	L 6	Me 6	S 6
S 7	Ma 7	Ma 7	V 7	D 7	Me 7	J 7	L 7	J 7	S 7	Ma 7	D 7	L 7
D 8	Me 8	Me 8	S 8	L 8	J 8	S 8	Ma 8	V 8	D 8	Me 8	V 8	L 8
L 9	J 9	J 9	D 9	Ma 9	V 9	D 9	Me 9	S 9	L 9	J 9	S 9	Ma 9
Ma 10	V 10	V 10	L 10	Me 10	S 10	L 10	J 10	D 10	Ma 10	V 10	D 10	Me 10
Me 11	S 11	S 11	Ma 11	J 11	D 11	Ma 11	V 11	L 11	Me 11	S 11	L 11	J 11
D 12	D 12	D 12	Me 12	V 12	L 12	Me 12	S 12	Ma 12	J 12	D 12	Ma 12	V 12
L 13	L 13	L 13	J 13	S 13	Ma 13	J 13	D 13	Me 13	V 13	L 13	Me 13	S 13
Ma 14	Ma 14	Ma 14	V 14	D 14	Me 14	V 14	L 14	J 14	S 14	Ma 14	J 14	D 14
Me 15	V 15	V 15	S 15	L 15	J 15	S 15	Ma 15	V 15	D 15	Me 15	V 15	L 15
J 16	Ma 16	Ma 16	D 16	Ma 16	V 16	D 16	Me 16	S 16	L 16	J 16	S 16	Ma 16
V 17	J 17	J 17	L 17	Me 17	S 17	L 17	J 17	D 17	Ma 17	V 17	D 17	Me 17
S 18	S 18	S 18	Ma 18	V 18	D 18	Ma 18	V 18	L 18	Me 18	S 18	L 18	J 18
D 19	D 19	D 19	Me 19	J 19	L 19	Me 19	S 19	Ma 19	J 19	D 19	Ma 19	V 19
L 20	L 20	L 20	J 20	S 20	Ma 20	J 20	D 20	Me 20	V 20	L 20	Me 20	S 20
Ma 21	Ma 21	Ma 21	V 21	D 21	Me 21	V 21	L 21	J 21	S 21	Ma 21	J 21	D 21
Me 22	Me 22	Me 22	S 22	L 22	J 22	S 22	Ma 22	V 22	D 22	Me 22	V 22	L 22
J 23	J 23	J 23	D 23	Ma 23	V 23	D 23	Me 23	S 23	L 23	J 23	S 23	Ma 23
V 24	V 24	V 24	L 24	Me 24	S 24	L 24	J 24	D 24	Ma 24	V 24	D 24	Me 24
S 25	S 25	S 25	Ma 25	J 25	D 25	Ma 25	V 25	L 25	Me 25	S 25	L 25	J 25
D 26	D 26	D 26	Me 26	V 26	L 26	Me 26	S 26	Ma 26	J 26	D 26	Ma 26	V 26
L 27	L 27	L 27	J 27	S 27	Ma 27	J 27	D 27	Me 27	V 27	L 27	Me 27	S 27
Ma 28	Ma 28	Ma 28	V 28	D 28	Me 28	V 28	L 28	J 28	S 28	Ma 28	J 28	D 28
Me 29	Me 29	Me 29	S 29	L 29	J 29	S 29	Ma 29	V 29	D 29	Me 29	V 29	L 29
J 30	J 30	J 30	D 30	Ma 30	V 30	D 30	Me 30	S 30	L 30	J 30	S 30	Ma 30
V 31	V 31	V 31	L 31	Me 31	S 31	L 31	J 31	D 31	Ma 31	V 31	D 31	Me 31

Collecte du verre toutes les 4 semaines

OM Collecte des Ordures Ménagères toutes les semaines le jeudi

Collecte des Emballages / Papiers tous les 15 jours le mercredi

encrants : les deux dates (au printemps et à l'automne) seront précisées ultérieurement

Collecte du verre toutes les 4 semaines

Tous les déchets, quel que soit le flux, doivent être présentés dans les bacs fournis par le SMIRTOM du Vexin
Les bacs doivent être sortis la veille au soir et rester présentés jusqu'au passage des véhicules de collecte

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter notre site internet www.smirtomduvexin.net ou à nous contacter au **01 34 66 18 40**
Avec ILLIWAP recevez les actualités du SMIRTOM du Vexin directement sur votre smartphone

